

# ADSAO!

Organe mensuel du Régionalisme Breton

Rédaction et Administration : 53, rue de la Vierge — BREST Téléphone 5-56 C.C.P. RENNES 17.120

Abon<sup>ts</sup> : France : 5 fr.  
Etranger : 8 —

NOVEMBRE 1930 N° 6  
Le N° : 6 fr. 25

## Le Réveil d'une RACE

Il n'est pas trop osé, au moment où paraît notre numéro de Novembre, de jeter un regard en arrière et de considérer le chemin parcouru au cours du semestre qui prend fin.

Nous sommes heureux de constater qu'en règle générale nous avons suivi la formule que nous avions adoptée « Agir d'abord — parler ensuite »...

Nos lecteurs, nos adhérents, nos amis et sympathisants ont suivi une à une nos réalisations et nous avons le droit de constater que rarement notre persévérance a été mise en échec.

Notre Fédération et son organe, momentanément mensuel, ont, par le travail de nos adhérents, la diffusion de nos conceptions et l'accueil enthousiaste qui leur a partout été réservé, démontré la nécessité de notre action.

Peu à peu notre programme s'est affirmé, notre doctrine s'est précisée en se dégageant de l'action.

Notre Conseil Fédéral, composé d'hommes pondérés, réfléchis, expérimentés et résolus, étudie dès maintenant un projet de décentralisation administrative qui, après l'approbation de juristes, sera présenté au gouvernement de la République.

Après ce que nous avons vu et entendu, pour tenir compte des aspirations des masses populaires que nous groupons déjà et qui viennent chaque jour grossir le nombre de nos adhérents, nous estimons que nous ne pouvons plus tarder à revendiquer pour le peuple breton cette « décentralisation administrative » qui seule lui permettra de reprendre le contrôle de ses richesses régionales, de les mettre en valeur, d'assurer la prospérité et la vitalité de sa race.

Le relèvement de la Bretagne doit être aidé, encouragé, activé.

Or, l'exemple que nous donne en ce moment même le Parlement parisien nous laisse mesurer l'étendue des services que nous pouvons attendre de gens qui vivent de la politique, et de ses « combines », et ce ne sont pas les palabres des vétérinaires, des médecins, des avocats ou des rhéteurs, dont il est en majeure partie composé qui feront avancer la question d'un pas.

La race bretonne a repris conscience de sa valeur et senti renaitre l'affirmation de ses qualités ancestrales avec la nécessité de conserver ses glorieuses traditions et la langue de ses pères.

Son besoin de développement, son élan, son essor, son activité croissante, s'accommodent mal des brimades d'une administration qui étouffe sous le poids d'une centralisation outrancière. Devant l'irresponsabilité de nos Gouvernants, ce sont les bureaux et cabinets ministériels qui nous mènent. Et il faut que l'on sache que ces bureaux regorgent de méridionaux, voilà pourquoi le Midi gouverne la France.

Or, l'intérêt de la France est de faire que la Bretagne devienne « un membre vivant du corps Français ».

Les 400.000 Bretons de Paris, avec les nouveaux groupes qu'ils viennent de créer, ne manqueraient pas d'appuyer nos légitimes revendications et de nous aider à les faire triompher.

Etienne CORRE  
Président Fédéral  
de l'« Adsoa »

Nous rappelons à nos lecteurs que toute la correspondance, comme toutes les communications relatives à la Fédération ou au Journal, doivent être adressées au Siège Social, 53, rue de la Vierge.

## Le Tourisme en Bretagne

Quelques suggestions de MM. LEONARD et FARCY pour la création d'un Centre de « CURE MARINE »

### LA SITUATION PRIVILÉGIÉE DU FINISTÈRE

Dans les précédentes causeries sur le tourisme, nous disions combien le Finistère était privilégié, tant au point de vue originalité, qu'en ce qui concerne son climat particulièrement tempéré (pays de primeurs).

Il faut détruire les solides légendes qui prétendent qu'il pleut davantage chez nous qu'ailleurs, alors que des inondations, des glissements de terrains catastrophiques, se produisaient dans les régions où le sol est certainement moins bien accroché que chez nous.

S'il pleut chez nous, il pleut au moins autant ailleurs, et ce que nous possédons en plus des autres, c'est un air marin d'une qualité exceptionnelle, médication héroïque et gratuite, mais cela nous omettons de le dire, poussés sans doute par cette bizarre tournure d'esprit qui nous porte à nous critiquer en tout.

Un organisateur remarquable, M. Dautry, Directeur des Chemins de fer de l'Etat a de suite compris, lui, que la cure marine par croisières sur nos côtes, si pittoresques, devait connaître le même succès que la cure d'air en montagne, et nous devons lui exprimer notre reconnaissance d'avoir dès cet été, mis cette idée en pratique.

M. Dautry est, vous le savez, ce chef clairvoyant qui, à peine nommé, faisait rentrer dans les caisses de l'Etat, 6 millions qu'oubliaient de verser 37.000 voyageurs de banlieue « plus étourdis, dit-il, et négligents que fraudeurs, qui voyageaient chaque semaine sans payer ». Nul doute qu'un service organisé par un pareil animateur, ne donne bientôt de brillants résultats.

Mais si des étrangers à la Bretagne, travaillent à sa prospérité, ne vous semble-t-il pas qu'il est de notre devoir en même temps que de notre intérêt de les aider en toute notre volonté.

Que chacun médite le remarquable rapport de M. Farcy, Directeur du laboratoire municipal, sur la cure marine, qu'il le fasse connaître à son entourage, ainsi qu'à ses amis éloignés (qu'il le découpe dans « Adsoa » et le leur envoie), ce sera un excellent moyen de servir la Bretagne.

P. LEONARD  
Président honoraire du S.I.N.F.

Quand vous avez lu ce journal, ne le jetez pas; faites-le lire à vos amis.

### A DÉFAUT DE CURE MARINE INTÉGRALE PRATIQUONS L'HELIOTHÉRAPIE

Euripide, cinq siècles avant l'ère chrétienne, disait déjà que « la mer guérit toutes les maladies » et de fait, les Grecs pratiquaient la cure marine et y associaient les bains de soleil le long de leur littoral.

Chez les Romains, l'héliothérapie jouissait d'une faveur dont témoignent les solarium, dont nous avons découvert les vestiges nombreux dans les ruines récemment mises à jour.

De nos jours encore, la cure marine a gardé sa vogue et pourtant il existe une foule de gens pour lesquels cette cure est contre-indiquée (ce sont ceux qui présentent une sensibilité nerveuse exagérée) et que pourtant leurs goûts ou leurs attaches familiales ramènent chaque année vers notre Bretagne.

Sont-ils donc condamnés à ne tirer aucun profit de leur séjour, ou, au contraire tenant soigneusement compte des possibilités, leur est-il loisible d'extraire de leur stage quasi forcé quelque « substantifique moelle » sans avoir à en réduire les inconvénients.

C'est là croyons-nous une chose faisable, car il nous semble qu'un moyen de tout concilier c'est de faire une cure d'héliothérapie.

Le Docteur Baudouin, Vice-Président de la Société de Talassothérapie, précisait tout récemment en ces termes les caractères du climat marin :

- 1° La richesse de l'air en oxygène, ozone et vapeur d'eau.
- 2° La présence de substances chimiques en dissolution dans cette vapeur d'eau (iode, chlorures).
- 3° La pureté de l'air au point de vue microbien.
- 4° La luminosité considérable de l'atmosphère.

Il nous semble intéressant de reprendre en détails quelques uns de ces points :

Et tout d'abord l'extrême pureté de l'air grâce à laquelle on trouve à celui-ci une véritable saveur. Des analyses précises ont été faites qui ont montré que si le nombre des microbes contenus dans un litre d'air s'élève à 14.000 et plus pour Paris, elle tombe à 3.000 sur les côtes et à 1.400 en pleine mer.

Encore s'agit-il de microorganismes indifférents, non pathogènes. C'est ainsi que l'on n'y trouve, ni le microbe de la pneumonie, ni celui de la grippe grave ou légère. Chacun sait qu'on ne s'enrhume pas au bord de la mer, nous dit couramment le Docteur R. Blondel.

Nous noterons ensuite que l'air de la

mer est deux fois plus riche en ozone que l'air des villes, ce qui accroît l'activité des combustions organiques et le rend par là même plus vivifiant, ne fût-ce d'ailleurs qu'en excitant l'appétit.

Puis vient sa richesse en halogènes : les gouttelettes d'eau de mer dont est saturé le vent du large, s'évaporent en route et arrivent à la côte à l'état de solutions salines très riches en chlorure de sodium, en bromures et en iodures. Toutes ces substances à l'état d'ions possèdent une activité particulièrement efficace.

Nous y joindrons en outre les vapeurs métalloïdiques d'iode provenant de la réduction des iodures par la silice, lors de l'incinération des varechs le long de nos côtes. Cet iode à l'état naissant est remarquablement actif et bienfaisant, c'est en somme le « bol d'air » à la teinture d'iode et à la croûte.

Qui sait si le corps médical s'en mélangant, nous ne verrons pas d'ici quelques années, les patients rangés en cercle autour d'un tas de gômbon en combustion. Cette opération pénible aux débuts, le serait-elle plus que certaines pratiques des villes d'eau décorées des noms de bains de vapeurs, garismes, inhalations, « voir bains de boue ».

Il convient d'ajouter ici, pour une certaine catégorie de personnes (celles qui recherchent les excitants), l'effet mécanique des vents du large si désagréable au contraire aux nerveux.

Ce vent excite constamment la peau qu'il soumet à une sorte de massage vibratoire, incessant, sous l'influence duquel elle se contracte, se tend, se raffermir, tout en laissant pénétrer les particules salines dont nous avons parlé.

Par l'effet de cette stimulation permanente de la peau et qui nous rappelle le principe du fameux Pulsocon du Docteur Macaura qui sauva, nous dit-on, tant de beautés chancelantes et fit disparaître tant de rides et pattes d'oie, les actions nerveuses sont stimulées, la vitalité générale des tissus s'accroît et l'élimination de l'urée et de l'acide urique s'accroît considérablement.

Il est enfin un dernier facteur dont il convient de tenir compte et qui est la base même de l'héliothérapie marine : la lumière solaire, on le sait, n'est pas une simple source d'une infinité de radiations composant le spectre solaire et dont les longueurs, d'onde sont de plus variables ; à côté de la partie visible qui est le rouge au violet, existent d'un côté l'ultra violet et de l'autre l'infrarouge. Cette dernière zone est peu intéressante pour nous, car lorsque la lumière pénètre les milieux marins, les radiations rouges, (et à plus forte raison infra rouge) sont rapidement absorbées, comme nous le prouve l'adaptation des algues rouges et l'existence des sèches Rhodophycées dès

que l'on atteint la lisse des basses-mers.

Par suite de ses réfractions dans le milieu marin et la réflexion tant sur les parties brillantes qui constituent le sable que sur les innombrables facettes que forment à la surface des flots la succession des lames, l'eau ressort promptement enrichie en radiations bleues et ultra-violettes.

Faut-il rappeler ici la valeur bactéricide des rayons ultra-violettes qui constituent la base d'un procédé très employé de stérilisation des eaux.

Ces d'ailleurs cette partie bleue et ultra-violette qui est douée des propriétés chimiques les plus actives et qui, à la mer, produit rapidement le hâle de la peau et le « coup de soleil » qui surprend si souvent en survenant par des temps couverts.

C'est dire qu'elle constitue le plus énergique des toniques et des reconstituants en activant vigoureusement les échanges organiques sans fatiguer le système nerveux.

Il faudrait ajouter encore que la pression barométrique est toujours au bord de la mer, la plus basse possible. L'air y donc à la fois très vif et à basse pression, ce qui fait admirablement supporter et nous met dans les conditions les meilleures pour l'exercice des fonctions circulatoires et respiratoires.

Si nous voulons appliquer ces considérations générales au cas de la Bretagne et du Finistère en particulier, nous devons immédiatement reconnaître que nul département n'est plus favorisé que le nôtre au point de vue de l'exposition, puisqu'en un minimum d'espace, il est possible de trouver toutes orientations désirées.

Celui qui recherche les plages excitantes profitera de nos plages du Nord-Finistère et de celles ouvertes de l'Ouest; aux amateurs de plages calmanantes reviendront au contraire les plages du Midi. Ces deux genres sont suffisamment répartis pour que chacun puisse choisir selon ses goûts et suivant la ville près de laquelle il désire se fixer.

Mais qu'il choisisse Brignogan, Camaret, Le Fret ou au contraire Le Trez-Hur, Morgat ou Concarneau, en l'une comme en l'autre de ces plages, le touriste trouvera de vastes étendues de sable, des mers très peu profondes où l'évaporation est, par conséquent des plus actives, et où par suite les bienfaits de la cure se feront sentir davantage.

Si au début, la notion de la cure marine fut une donnée empirique, désormais il n'en est plus ainsi et nous savons maintenant les raisons qui nous font préférer une plage à telle autre et le mécanisme de leur action particulière sur l'organisme.

L. FARCY

## Le « ? » AU NID

VILLACOUBLAY, 21 novembre. — Venant de Reims, les aviateurs Costes et Bellonte sont arrivés à l'aérodrome de Villacoublay, ayant terminé leur tour d'amitié à travers la France.

Cette nouvelle nous est communiquée par les journaux du 22 courant. Ainsi donc, les héros de l'atlantique, pour une raison que nous ignorons, ont évité d'approcher la Bretagne.

Disons plutôt que le contraire nous eût étonné.

Français de seconde zone ! disions-nous — N'est-ce pas une confirmation de plus ?

Comme écrivait il y a quelques jours à notre ami Jh. Pellé, le Docteur Mornu, Président de l'Amicale des Finistériens de la Loire Inférieure à Nantes : « On ne fiche pas plus délibérément la Bretagne de côté ».

Marquons ce nouveau point... On a sans doute voulu par ce geste symbolique rendre un suprême hommage à nos marins disparus, à leurs veuves et à leurs orphelins.

Notons en passant que l'Ami du peuple, lui-même, journal du Mécène, qui offre l'appareil aux aviateurs, dans ses « Echos du 14 courant s'étonnait de cet ostracisme ».

Un autre lecteur, disait-il nous demandant « Pourquoi la Bretagne a-t-elle été oubliée dans l'itinéraire du tour de France ? ».

« Au fait pourquoi ? »  
« Nous transmettons ce vœu et question à Costes et Bellonte ».

Ces derniers ont fait la réponse que nous attendions.

L'Adsoa proteste avec véhémence contre l'oubli et l'abandon manifeste qui entourent la Bretagne et les Bretons en toutes circonstances heureuses; elle constate une fois de plus que c'est bien cela « Français de première zone en temps de guerre ! »

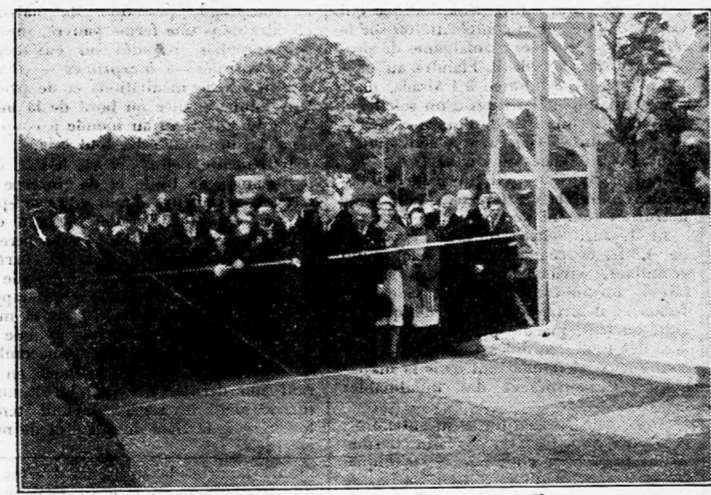
Français de 2<sup>e</sup> zone en temps de paix ! Si vous êtes satisfaits chers compatriotes, persévérez dans votre bêtise isolément. Sinon venez grossir le nombre des milliers de Bretons que l'Adsoa compte dans ses rangs, et vous joindre aux militants qui travaillent obstinément au relèvement matériel et moral de notre belle Province.

### RIMADELLOU

Ne ket ar re ra goab hepred  
Eo ho deuz ar muia spered

Enn amzer fall ar vignoned  
A vez gwella anavezet

Ar pez zo bet digant eunnall,  
Ne vez priset hervez a dal



Le Président DOUMERGUE coupant le ruban lors de l'inauguration du pont de Plougastel

## Le BLEUN-BRUG au Maroc

Le 30 Juillet, à 16 h. 45, les Chantiers du Maroc ont procédé sur leur cale de la darse de pêche, au lancement du chalutier en acier Bleun-Brug, destiné à la pêche dans les eaux marocaines.

Cette belle petite unité est destinée à la Société des pêcheries et Conserves du Maroc, dont le siège social est à Rabat.

Le Bleun-Brug est un chalutier à moteur de 120 HP. Il est long de 22 m. 20, large de 5 mètres, a un tirant d'eau de 2 m. 30 et jauge 62 tonnes de déplacement. L'équipage se composera de 14 hommes dont un capitaine.

Ce chalutier comprend un poste d'équipage avec dix couchettes très confortables un carré d'officier avec salle à manger, deux cabines, deux couchettes, water-closet et toilette. Une dynamo dispense l'électricité dans toutes les parties du chalutier.

Ce chalutier a une cale pour le poisson et une cale frigorifique d'une contenance

de 12 tonnes. Il y a encore la salle des machines, une soute à filets et une soute à eau douce. Le chalutier emporte une provision de combustible pour six jours de marche à pleine puissance.

La cérémonie, à laquelle assistaient M. d'Antraygues, directeur de la Marine Marocaine, et le capitaine de frégate Rouch, commandant la Marine de guerre au Maroc, marque une date pour la pêche et la construction navale au Maroc, car la Résidence est décidée à soutenir énergiquement l'une et l'autre.

Nous avons déjà des abonnés bretons en Extrême-Orient et dans les pays les plus éloignés.

Il nous est agréable de souligner l'heureuse idée qu'a eue la Société des Pêcheurs du Maroc de baptiser son chalutier du joli nom de « Bleun-Brug » (fleur de bruyère) qui doit tinter joyeusement aux oreilles de nos compatriotes émigrés, et leur rappeler leurs ajoncs d'or, leurs bruyères et leurs fleurs de blé noir...

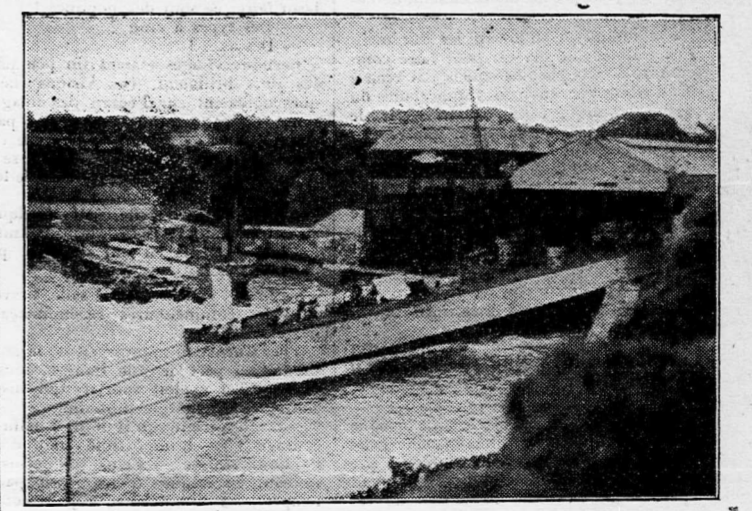
## L'électricité générale de la France La Bretagne : parente pauvre !

Lorsque l'on considère la carte du réseau électrique principal de la France et des liaisons existant entre les usines, on voit qu'il reste peu de chose à faire pour réaliser un réseau complet de la région de l'Ouest, et principalement la Bretagne, semble avoir été traitée jusqu'ici en parente pauvre ; mais n'est-ce pas justement pour permettre l'installation, sur les côtes du Finistère, de puissantes stations marémotrices, et mieux encore, pour permettre aux deux célèbres Ingénieurs Claude et Boucherot de venir installer, non loin de Brest ou de Lorient les tubes plongeurs qui leur permettront d'utiliser les différences de température entre la surface de la mer et les eaux de la profondeur. Il ne restera plus ensuite qu'à lancer, de Brest à Paris, une ligne ou un câble à 220.000 volts qui apportera au cœur de la France, un nouvel appoint d'énergie électrique.

Mais en attendant les travaux de l'Aberwraich sont suspendus !... Attendons la suite.



Une attitude du Président M. DOUMERGUE écoute les explications des techniciens au pont de Plougastel



Le lancement du «DUPLÉIX» lors du passage à Brest du Président de la République.

## LES BANQUES MALADES

CULTIVATEURS BRETONS, SOYEZ PRUDENTS !

Plusieurs banques viennent de « suspendre leurs paiements »; ceci signifie qu'elles ne peuvent pas les effectuer.

La cause en est qu'après guerre, trop de gens se sont improvisés banquiers. La Banque de France va probablement les aider à se reléver. Les faillites vont-elles être mises au rang de calamités publiques à la charge de l'Etat ?

Décidément ce serait trop Tort ! Nous ne saurions trop demander aux cultivateurs, aux producteurs, à tous les épargnants, de s'entourer de toutes les garanties nécessaires avant de confier leurs capitaux à des financiers.

Notre Bretagne où tout est à créer ou à refaire aurait besoin que toutes les ressources de ses enfants lui soient réservées, et à ceux qui recherchent des placements sûrs et faciles à contrôler, nous di-

sons : Regardez dans votre entourage, dans votre ville, dans votre bourg, dans votre village, il y a sûrement une entreprise à créer, ou à développer, un produit à exploiter, une organisation à mettre sur pied, des immeubles à bâtir, un homme honnête et intelligent à aider, un travailleur plein d'initiatives à « lancer ».

Voilà les placements que vous devez rechercher, non seulement ils seront à peu près dénués d'aléas, mais ils seront rémunérateurs.

En laissant vos richesses en Bretagne, vous contribuerez à son relèvement économique et social, en sauvegardant vos intérêts vous aurez servi ceux de votre petite patrie.

Méditez ces recommandations, pour ne pas avoir un jour à regretter de ne les avoir pas suivies.

# UN ENNEMI PUISSANT ET RUSÉ

Ce titre excite votre curiosité et vous vous demandez quel est cet ennemi afin de vous en préserver, d'en préserver vos membres de votre famille et d'aider vos compatriotes à le faire disparaître de ce monde. Ce n'est pas un ennemi puissant et rusé, c'est l'alcool.

Nous ne nous méfions pas assez. L'alcool est un grand illusionniste et les préjugés qui en vantent les qualités sont innombrables. Cela prouve tout simplement que le buveur s'efforce de justifier son attitude, de trouver une excuse à son vice.

L'alcool réchauffe, l'alcool fortifie, l'alcool nourrit, etc., etc., autant d'erreurs que de préjugés. Ces déclarations ne sont pas fondées et ne résistent pas à la critique.

« Et qu'entendez-vous par alcool ? » me demandez-vous. L'alcool est aussi nocif dans les apéritifs et les cocktails à la mode que dans le vin (ou, le vin), le cidre et la bière.

« C'est la seule boisson naturelle et l'homme est un animal de la création qui boit sans souci. »

Le danger de l'usage des boissons alcooliques, même aux doses qui n'entraînent pas, est trop réel et trop perfide, pour qu'il ne soit nécessaire d'insister. Pouvons-nous dire qu'il commence et qu'il s'annonce l'habitude qui risque tant de devenir fatale ?

Au risque de heurter une fois de plus les convictions des tempérants, des modérés et des abstinentes, je répondrai avec d'éminents médecins de notre époque, que l'habitude de boire commence avec le premier verre de n'importe quelle boisson contenant de l'alcool, qu'elle se continue avec le deuxième verre, le troisième et ainsi de suite et que l'on est plus ou moins sous l'influence de cette habitude aussi longtemps que l'on n'y a pas complètement renoncé.

« Et la vigne, qu'en faites-vous ? — L'alcool fait essentiellement partie du vin fermenté, alcoolisé, qui, — c'est une vérité de La Palisse — mais l'alcool ne fait nullement partie du vin, fruit naturel de la vigne. L'alcool ne s'introduit dans le fruit de la vigne que par le fait d'un être qui lui est extrinsèque. L'alcool n'est pas plus le fruit de la vigne que les déchets qu'on trouve dans la pomme véreuse, ne sont les fruits du pomier.

Il ne faut pas confondre le pur jus de raisin, fruit naturel de la vigne, avec le jus de raisin fermenté, alcoolisé. Le premier ne contient que de bons éléments, des choses utiles à la santé; le second, quelque nom qu'on lui donne, contient moins de ces bons éléments mais renferme à leur place l'alcool, c'est-à-dire quelque chose de nuisible à tout organisme vivant.

Si donc par le mot vin, l'on voulait désigner quelque chose de récréatif et complètement bon, c'est au premier de ces produits qu'il faudrait l'appliquer et non pas au second.

« Cependant, je vis bien en buvant mon litre de vin par jour ou même par repas ? Mon père et mon grand-père eux-mêmes préconisaient l'usage du vin et en buvaient leur part et pourtant ils ont vécu très vieux... ». C'est précisément là que je vous attendais mes bons amis.

Vous me citez des exceptions, des personnes qui ont résisté à l'alcool et vous n'osez pas citer tous ceux qui ont été victimes.

Ne connaissez-vous pas autour de vous des enfants rachitiques, malingres, idiots, épileptiques ? Voulez-vous avoir le courage de rechercher la cause de ces infirmités ? Osez-vous affirmer sans frémir que leurs parents ont bien agi en leur léguant ces tares physiques ?

Bretons, mes amis, mes frères, ne vous laissez pas séduire plus longtemps par le mirage de l'alcool. Je vous conjure d'ouvrir les yeux et d'éviter de vous faire les méfaits de cet insidieux ennemi de notre race.

J'ai donné joyeusement les dix mille dernières années de ma vie pour faire comprendre à ceux parmi lesquels j'ai vécu à Brezel et dans les environs l'importance du fruit de la vigne et je voudrais par le moyen de ce journal, placer en face de la grande responsabilité qui vous incombe.

Nous savons pertinemment que la carte de la folie et de la tuberculose recouvre parfaitement en France la carte de l'alcoolisme. Le Finistère est en bon rang et les autres départements bretons n'ont rien à lui envier.

## Plutôt la mort que la souillure

On raconte qu'à une certaine époque de l'histoire de notre Bretagne une belle petite hermine poursuivie en plaine par une meute de chiens implacables, fuyait épouvantée de toute la vitesse de ses menues pattes, vers des buissons touffus qui signifièrent pour elle un lieu de refuge très sûr contre ses implacables ennemis. Mais, hélas ! tout d'un coup la pauvre bête se trouve devant un ruisseau bourgeois issu d'un marécage voisin. Que faire ? La malheureuse hermine affolée longe la rive un moment à droite, puis à gauche et, un instant semble hésiter en regardant l'eau fangeuse et la rive opposée, la rive de la vie. Non ! Sa résolution était prise, elle ne traverserait pas, plutôt que de souiller sa robe blanche sans tache dans cette boue et ce fange, elle mourrait et, résignée, elle se coucha sur l'herbe et attendit son triste sort. Quelques secondes plus tard elle périssait déchirée par les crocs implacables de la meute hurlante.

C'est cet épisode qui aurait donné naissance à la fièvre et belle devise de la Bretagne : « Plutôt la mort que la souillure ». Cette devise, tous les Bretons, en vrais Celtes épris d'idéalisme, devraient la porter gravée dans leur cœur et de demander à Dieu la force de la mettre en pratique dans un moment où pas, plutôt que de souiller sa robe blanche sans tache, ils se précipitent dans le feu de la mort.

« Non, plutôt mourir ».

ARAOKEBPRED

## NOS ARTISTES BRETONS

### CHEZ LES PEINTRES

Les amateurs de peinture ont eu ce dernier mois un triple régal. Ils ont pu, en effet, aux galeries Sautaud, admirer les aquarelles de gouache, les vigoureuses peintures de Sevellec et les dessins rehaussés de R. Michéau.

Helgouach est un vieux routier bien connu sur la place de Brest. Quel coin de notre ville, quel sentier perdu de la région n'a-t-il pas exploré ? Il aime particulièrement les étangs où se mirent les paysages rouillés de l'automne, les calvaires qui dressent aux carrefours, leurs bras de douleur et de mystère, les vieux logis délabrés, abandonnés, que secouent les tempêtes de l'hiver, et aussi la mélancolie des routes nues qui s'en vont dans le soir vers les horizons mornes de l'Arrière.

Jimmy Sevellec est, lui, toute vigueur, toute santé. Les pêcheurs de Camaret, les proues de navires, hautes en couleur, le mer aux reflets moirés, les maisons légères de notre ville, le long le lichen, que nourrissent les pluies incessantes de novembre, les bars aux enseignes maritimes, tel coin où campent, dépenaillés, épuisés, de fatigués bohèmes, voilà en deux mots ses sujets de prédilection.

Enfin, Robert Michéau, un jeune, très jeune, dont je salue le dessin pur, et l'avenir certainement brillant. Beaucoup de pochades, rapidement enlevées, documentation inestimable pour nos indigènes du Léon surtout, de Gouessant, de St-Benan, de Pont-Labbé, que sais-je encore... Et entre tous, j'admire et j'aime ce portrait de vieille femme de Plougonven, dessin achevé, parfait, digne des maîtres et des maîtres. Quelques bonnes peintures complètent cette exposition où l'on distingue aussi quelques figures remarquables, entre autres les jousers de corté et cette naïve poupée au berceau qui émeut en nous la fibre paternelle.

Je regrette de ne pouvoir pour cette fois donner plus d'ampleur au compte rendu de ces expositions. Mais ce n'est que partie remise. Nos trois concitoyens, savent l'estime et l'admiration dont chacun les entoure.

Auguste BERGOT

### Le Général de Kératry

Je serais très obligé à qui pourrait me faire connaître :

- 1°) Le lieu et la date de décès et d'inhumation du Général comte de Kératry, créateur du camp de Conlie et Commandant en chef de l'armée de Bretagne en 1870, ancien Député du Finistère (Brest), et Préfet de Police de Paris au 4 Septembre.
- 2°) Les noms et adresse des héritiers directs ou collatéraux qu'il a pu laisser.
- 3°) Quels portraits (dessins, photos, etc.) peuvent exister de ce personnage.

Je recevrais également avec intérêt les mêmes renseignements en ce qui concerne les collaborateurs au camp de Conlie : les Généraux Le Bouédec, de Mari-vault et Carré-Kerisouet.

Camille LE MERCIER D'ERM  
36, Rue des Casinos, DINARD

## FEUX DE GUERRE SUR LA COLLINE

par A. BERGOT

au Bourget, un mois avant, et détailla le contrat signé avec le manager de l'entreprise, enfin, ce qui expliquait les célestes COSTES avec LE BRUX, l'officier de MARINE, et GOTO, le célèbre parfumeur qui avait — affirmait-on — payé l'appareil du héros de la traversée puis s'était brûlé avec lui.

Toutes les oreilles étaient attentives à ce concert de vérités et de mensonges mêlés comme les voyageurs d'un wagon de 3<sup>e</sup> classe.

— En somme, c'est encore le Midi qui triomphe, déclare avec un sourire narquois Yves Guénédan. Le Midi bouge ! toujours le Midi...

— Toujours le Midi ! Claironna Bois-soudière, de Saint-Laurent-la-Vernède, le comique de la bande. Bien que mourant, soit à 8 km. de la géographie, et qu'il soit si démolé que les corbeaux quand ils y passent emportent par prudence un repas froid dans une musette, je sens, mon cher, tout l'honneur qui rejaillit sur moi et sur nous tous... Te fit-il avec un sourire large et content, face poupinée dans sa face épanouie où les yeux en amande disparaissent dans la graisse, te fit avec une pointe d'aïl, pécheur, — je peux le dire bien haut que vous êtes tous enfoncés, hé, les châtiments, les gars du Nord...

On fit une ovation au Méridional dont l'accent inimitable déridait les plus moroses.

— Et ils le connaissent le topo, les gessens du Midi ! Pas vrai DESFARGUES ? Il est de Rabastens, lui, à deux pas de Toulouse, la patrie des forts témoins et des violettes. Il ne dit rien, mais parle s'il en prend sa part de triomphe ! Tu est trop modeste, DESFARGUES ! Hé, crie-le, bou diou, avec nous, que nous avons franchi l'Atlantique.

— Une fois de plus, toute la salle se mit à rire, Boissoudière rayonnait.

— Cré nom d'un chien, j'en rigole tellement que j'en ai chaud et que pour ne pas éclater, je vais être obligé d'en quitter ma linace.

— Tu chemise ? rugit Desfargues, ah ! non, pas ça. Tu est vraiment trop, vilain.

Les moindres propos déchainaient des accès de galle folle. Le succès et la ferveur des attablés débordaient sur la salle voisine et s'élevaient des rapprochements, des communications inespérées.

Et moi, se questionnant maintenant en secret Yves Guénédan, feu d'analyse et de gloire sinon de sublime vertu, et moi,

## LANDIVISIAU

### Centre d'élevage du cheval

A la demande qui nous a été faite, nous reproduisons volontiers un extrait du discours de M. H. Pouliguen, maire, aux membres de la presse régionale :

« A Landivisiau vous vous trouvez au centre d'une région qui est consacrée à l'élevage du cheval sélectionné, c'est-à-dire à destination des haras de l'Etat, comme aussi du commerce des chevaux en tous genres.

« Le concours des chevaux, qui a lieu annuellement le lundi de la Pentecôte, est le plus réputé de la région. Cette année il a eu un succès dépassant toutes les espérances, réunissant plus de 400 engagements.

« A Landivisiau, le commerce des chevaux est devenu le plus important et le plus suivi de toute la région.

« Les statistiques d'embarquement des chevaux sont impressionnantes, il a été embarqué en 1920 : 17.800; en 1929 : 18.500 chx.

« Les 5 premiers mois de 1930 ont encore dépassé ces chiffres. Figurez-vous un instant ce que cela représente. En comptant 8 chx par wagon, cela fait plus de 320 wagons par mois, soit 10 à 11 wagons par jour. Et je ne parle pas des embarquements de bêtes à cornes ou de boucherie qui représentent à raison de 12.000 par an, environ 4 wagons par jour.

« La gare de Landivisiau est la 1<sup>re</sup> de France pour l'embarquement des chevaux et des bovins. Elle n'est approchée que par un gare de Normandie qui embarque 12.000 chx et un peu plus de bovins qu'à Landivisiau ».

N.B. — Faut-il estomper ce beau tableau d'une remarque ?

La voici : « L'éloignement du champ de foire de la grande gare — Landivisiau — est à deux kilomètres de la gare de l'Etat — Saint-Thégonnec en est à trois !

A quand le tronçon direct Morlaix-St-Thégonnec-Landivisiau, avec gare en plein centre — dans cette région en pleine progression économique.

E. TREGUIER

### A l'Office des Transports de l'Ouest

L'office des transports et P.T.T. qui groupe toutes les chambres de Commerce et d'Agriculture de l'Ouest de la France vient de se réunir au Mans.

Parmi les vœux adoptés, citons celui demandant que tous les impôts sur les transports soient ramené au plus tôt à 12 % comme avant la guerre pour les voyageurs et que l'impôt cesse d'être perçu sur les marchandises.

L'office proteste vigoureusement contre les augmentations des tarifs téléphoniques et les taxes postales diverses prévues au budget de 1931-32.

La prochaine réunion de cet Office aura lieu à Saint-Brieuc.



Auguste BERGOT

## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

L'« Adsoa » a relaté dans tous ses détails le très regrettable incident qui s'est produit, à l'occasion de la comparaison, le 18 Mars, devant le Conseil de Guerre de la 2<sup>e</sup> escadre, en rade de Brest, du jeune marin breton, Roger Le Drullelec, et fils de marin — embarqué à bord du Diderot, accusé d'absence illégale (en termes légaux : de désertion) et qui n'avait pas été assisté du défenseur qu'il avait nominativement désigné, conformément aux prescriptions de l'article 140 du Code de justice maritime (un ami de sa famille). Un défenseur d'office — un jeune avocat stagiaire — lui avait été imposé et, sans aucune raison, le défenseur choisi par Roger Le Drullelec avait été frappé d'ostracisme.

La question, comme nous l'avons dit, est du plus haut intérêt, droit, puisqu'il s'agit de savoir, si oui ou non, la partie de l'article 140 du Code de Justice maritime qui permet à un accusé de désigner un « ami » pour défenseur devant le Conseil de Guerre maritime, doit être respectée ou si elle doit être considérée comme lettre morte, abandonnée au « caprice » du Commissaire du Gouvernement ou du Président du Conseil de Guerre.

Nous apprenons que la section Bretonne de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, a été saisie de l'incident du Conseil de Guerre de la 2<sup>e</sup> escadre et qu'elle l'a mis à l'étude en vue de la suite à lui donner.

### Au Congrès de l'U. R. B. à Crozon

Une scène du « BAZ-VALAN » représenté en plein air au vieux fort de Morgat

Photo obligeamment communiquée par notre ami M. DE RONSERAY.



Photo obligeamment communiquée par notre ami M. DE RONSERAY.

## BIBLIOGRAPHIE

### Les Heures Bretonnes

Mme Madeleine Desrozeaux, vient de faire paraître, avec une préface de M. Charles Le Goffic, de l'Académie Française, de délicieuses poésies intitulées « Les Heures Bretonnes » (Editions de la Revue des Poètes, Paris). Prix : 12 francs.

Il est inutile — n'est-ce pas ? — de présenter Mme Madeleine Desrozeaux, de Lorient, qui est bien connue, pour avoir avec son mari, dirigé « Le Clocher Breton » qu'on n'a pas oublié. Et puis, Mme Madeleine Desrozeaux, que M. Charles Chassagnat présente dans la *Dépêche de Brest et de l'Ouest*, à l'occasion de la publication de son nouveau volume « Les Heures Bretonnes » fait partie de l'Association des journalistes professionnels de l'Ouest où elle ne compte que des amis.

M. Charles Le Goffic, notamment, écrit dans sa préface : « Du moins la disparition du « Clocher Breton » entache cette consécration heureuse autant qu'inattendue, de rendre à sa vocation première le couple éminemment sympathique que le directeur — un peu comique Valot et Bachille — dirigent « Le Mercure de France » : Renan Saib repris ses tournées de conférences ; c'est un orateur mesuré, mais disert, substantiel, dont chaque mot porte et qui tient son public sous le charme d'une diction harmonieuse. Et Madeleine Desrozeaux, poète, conteuse, romancière, peut reprendre la plume, à l'œuvre pour elle, après avoir, avec son mari, tant « œuvré » pour autrui.

Il ne m'appartient pas, après M. Charles Le Goffic, et après M. Charles Chassagnat, de faire l'éloge du nouveau volume de Mme Madeleine Desrozeaux « Les Heures Bretonnes » et je veux me borner à engager très vivement tous les amis de ce journal à le lire — Ce qu'ils feront avec le plus grand intérêt et la plus réelle satisfaction. Ils y trouveront notamment dans cette édition les poésies intitulées « A Charles Le Goffic », « A Madame Charles Le Goffic », « Le Pays », « La chanson du chêne », « La chanson des ajoncs », « L'armoire bretonne », « Printemps breton », « Croquis d'automne », « Fleurs Bretonnes », « Vieilles logis », « L'âme Celtique », « Chapelles Bretonnes », « Les Saints Bretons », « La Bretagne mystique », « Chanson du soir », « La poésie des pierres », etc., etc., etc.

(Le volume « Les Heures Bretonnes » se trouve à la librairie de la Marianne, 27, rue de Siam, à Brest).

Encore mes bien ardentes félicitations à mon excellent confrère, Mme Madeleine Desrozeaux, pour ses délicieuses Poésies Bretonnes... en français.

Joseph PELLE

### La question de l'Essence

Au moment où paraît notre journal, l'essence sera affichée à 11 fr. 75 le bidon à tous les distributeurs, ce qui porte la baisse enregistrée depuis le commencement de notre campagne à 2 frs par bidon, soit 40 frs par hectolitre.

Notre Président attend, d'ailleurs, de nouvelles satisfactions au sujet de la pérennité des prix que nous avons réclamés.

Amis lecteurs, Bretons, chers compatriotes, êtes-vous satisfaits ? Si oui, adressez-vous à l'« Adsoa » et adressez-nous votre abonnement.

Merlin, de Talézin, prophète du Messianisme celtique, ô glorieux météores de son avenir brillant, accourez tous à son ardent appel ! Il veut dire, il dira le long récit de son peuple, son errance à travers les terres désolées du Nord, son exode à travers les mers jusqu'aux rivages d'Armorique, sous la conduite de ses vieux saints rustiques, à la fois pieux paterus et défricheurs de garennes ou de forêts, de Saint-Ronan à Saint-Tugdual, de Saint-Budoc à Saint-Pol Aurélien... Il dira les romances des rivières qui pénetrent, enserment et fécondent les pays sages, la fondation des plus, des dans improvisés, puis incrustés, élargis, épanouis aux sites favorables, la dispersion, l'évanescence, enfin la mort des cultes druidiques, des triades bardiques, baignés de lucides sagesse, aux runes de dolmens en cromlechs envolés, et de dolmens à cause de leur verbalité et de leur nombre on a perdu jusqu'à l'essence, jusqu'au miel consolateur.

Et voici qu'avec les prédications de Michel Le Noblet, de Saint Vincent Ferrier, nouveau Jean Chrystostome, l'apôtre à bouche d'or, voici qu'apparaît l'aube miraculeuse du Christianisme avec hèles déformé par l'incurable cruauté des mauvais prêtres et la sottise haïeuse des foules, le cortège lamentable des meurtres fanatiques, des persécutions barbares, des années infâmes qui forcèrent Dieu à se voiler la face, de honte et de douleur.

La fresque de l'épopée bretonne se déroule devant ses yeux comme un film qui l'exalte et l'affolle... Hé quoi, la Bretagne était prospère, lui, la Bretagne autrefois était libre !

At-il revé ces mots ? Elle était libre. Ou est-il donc maintenant ? Il est, en esprit du moins, dans sa terre natale.

Dormeur mal éveillé, il s'est dressé d'un bond, un brin de paille dans les cheveux, un triflé à quatre feuilles chargé d'espoirs sur l'oreille. Il a franchi la porte basse de la grange en se laissant, en s'humiliant, car il devra subir tant d'épreuves ! — Puis, il est entré farouche chez son oncle Hervé de Kervanoch, a décroché le fusil, est monté d'un saut sur le talus et, debout stoïque, il affronte l'horizon...

Venez à lui, cohortes assemblées des paysans aphores ; venez à lui, troupeau domestique des vaincus qui on enchaîné ; venez à lui peuple breton qui sentez dans vos corps courir le vieux sang généreux des ancêtres...

Le soir peut à peu s'être empourpré. Il est tout en ombre, une ombre rouge comme le sang de l'ennemi terrassé dans les plaines. Serait-ce enfin par miracle le signal de la révolte allumée sur les monts ?

Auguste BERGOT

# La reprise des travaux de l'ADSAO

Une réunion générale extraordinaire de l'Adsa'o s'est tenue le Jeudi 20, au siège social dans le local habituel sous la Présidence de M. Tréguier, vice Président Fédéral.

Après la parole de l'ouverture de la séance à 20 h. 15, M. Tréguier, intéressé vivement l'auditoire par l'intéressante conférence que nous reproduisons ci-dessous et qu'il intitule :

## Les Petites Patries dans la grande

A propos de l'élection de M. Ch. Le Goffic à l'Académie française, La Chesnaie (1) a écrit un article que je me permets de vous citer — en partie tout au moins — dans la question traitée intéressante conférence que nous reproduisons ci-dessous et qu'il intitule :

La France — notre grande patrie — doit avoir une politique unitaire — à la nation les intérêts de la nation — mais par compensation :

La Bretagne — notre vieille patrie — revendique la défense de tous ses intérêts régionaux. On nous parle beaucoup de Démocratie du gouvernement du peuple par le peuple. La pratique d'un gouvernement démocratique à pour condition l'apprentissage de la liberté dans le cadre de la commune et de la région.

Pas de gouvernement digne de ce nom aujourd'hui sans le concours actif de tous les citoyens s'intéressant aux petites affaires communales pour connaître à juger les affaires nationales ou régionales.

ATTIBUTIONS  
Que la puissance de l'Etat soit bornée en fait — que ses attributions soient bien définies et les citoyens cessent de lui demander ce qu'il n'est pas en son pouvoir de donner — et les hommes d'Etat se dégageront d'une lourde part de responsabilité en se déchargeant de leurs attributions superflues pour les confier aux régions organisées et les appliqueront à leurs fonctions essentielles une activité plus libre et plus complète (4).

SOLIDARITE — L'homme tire sa principale valeur morale de ses qualités sociales.

Il faut qu'il se sente vivre le plus possible avec les compatriotes... sa vie se dilate et s'agrandit en même temps que sa personnalité étroite et égoïste s'affaiblit et se dissout.

Les citoyens apprendront ainsi d'une part les difficultés à vaincre et d'autre part la modération et la persévérance.

Et de ces contacts avec ses semblables naît la solidarité et aussi l'affection.

L'affection envers les compatriotes... envers les citoyens d'une même ville, du même pays, solidarité envers les habitants d'une même région, plus grande sans conteste — que celle qui existe la province voisine, la nation ou l'Etat.

C'est l'esprit régionaliste.  
« Bretons en Bretagne, breton en France et Français à l'étranger ».

Mais cet esprit régional ou particulariste (breton en ce qui nous concerne) et que 5 siècles d'incorporation à la France n'a pu faire disparaître, cet esprit régional n'est pas le combat pour l'esprit national. Tous deux sortent du même principe et reposent sur la même base.

Ne proviennent-ils pas, en effet, de cette tendance noble et féconde que les hommes ont à unir leur pensée, leurs forces, leurs sentiments.

— Que peut-on reprocher au régionalisme ? — Son caractère exclusif ? — Son hostilité à l'égard du voisin ? — un obstacle à la fraternité ?

A cela on peut répondre par un terme de comparaison :

L'amour de la famille entraîne-il la haine des familles voisines ? Supprimer ce sentiment naturel c'est violer la loi de la sympathie.

Dans un récent discours, M. Doumergue, Président de la République a dit : « La politique de la France comporte au premier chef le respect scrupuleux des croyances, des coutumes et des traditions car coutumes, traditions et croyances sont pour chacun un legs sacré ».

C'est justement pour défendre ce riche patrimoine, pour l'accroître, l'enrichir, l'embellir que s'est constituée notre fédération.

— Lakaat Breiz war sa'o : Relever la Bretagne. Yach e c'hoar hag e spered : lui insulser une ame saine, lui redonner fierté d'antan, et favoriser de tous nos moyens son développement économique.

Tel est le beau programme de l'Adsa'o, pour l'union et la coopération des bretons de bonne volonté.

A l'oeuvre donc :

Pour la défense de la langue et des traditions, pour favoriser les progrès de son agriculture, le développement de son industrie, la prospérité de son commerce, en un mot faire de la Bretagne, un membre des plus vivants du corps français.

Ar peiz ez an da gounta a ziskouez ke...  
Daou vloaz bennag a ioa eo bet harluet...  
velien gant tud deuet euz gomez Pa...

Ar peiz ez an da gounta a ziskouez ke...  
Daou vloaz bennag a ioa eo bet harluet...  
velien gant tud deuet euz gomez Pa...

Mais objectera-t-on : vous détruisez l'oeuvre de nos pères, de la révolution en reconstruisant les anciennes provinces !

Au contraire c'est perfectionner leur oeuvre, comme les principes qui les guideront... les départements ont été créés pour l'époque des diligences : agrandir ces divisions administratives et les mettre en harmonie avec les progrès réalisés dans les communications entre les diverses provinces et la Capitale... c'est au contraire, assurer une plus grande compréhension entre tous les français, resserrer les liens de l'unité nationale, comme sauvegarde de sa cohésion et donc de sa force. Notre détermination opte pour ce régionalisme décentralisateur.

La France — notre grande patrie — doit avoir une politique unitaire — à la nation les intérêts de la nation — mais par compensation :

La Bretagne — notre vieille patrie — revendique la défense de tous ses intérêts régionaux. On nous parle beaucoup de Démocratie du gouvernement du peuple par le peuple. La pratique d'un gouvernement démocratique à pour condition l'apprentissage de la liberté dans le cadre de la commune et de la région.

Pas de gouvernement digne de ce nom aujourd'hui sans le concours actif de tous les citoyens s'intéressant aux petites affaires communales pour connaître à juger les affaires nationales ou régionales.

ATTIBUTIONS  
Que la puissance de l'Etat soit bornée en fait — que ses attributions soient bien définies et les citoyens cessent de lui demander ce qu'il n'est pas en son pouvoir de donner — et les hommes d'Etat se dégageront d'une lourde part de responsabilité en se déchargeant de leurs attributions superflues pour les confier aux régions organisées et les appliqueront à leurs fonctions essentielles une activité plus libre et plus complète (4).

SOLIDARITE — L'homme tire sa principale valeur morale de ses qualités sociales.

Il faut qu'il se sente vivre le plus possible avec les compatriotes... sa vie se dilate et s'agrandit en même temps que sa personnalité étroite et égoïste s'affaiblit et se dissout.

Les citoyens apprendront ainsi d'une part les difficultés à vaincre et d'autre part la modération et la persévérance.

Et de ces contacts avec ses semblables naît la solidarité et aussi l'affection.

L'affection envers les compatriotes... envers les citoyens d'une même ville, du même pays, solidarité envers les habitants d'une même région, plus grande sans conteste — que celle qui existe la province voisine, la nation ou l'Etat.

C'est l'esprit régionaliste.  
« Bretons en Bretagne, breton en France et Français à l'étranger ».

Mais cet esprit régional ou particulariste (breton en ce qui nous concerne) et que 5 siècles d'incorporation à la France n'a pu faire disparaître, cet esprit régional n'est pas le combat pour l'esprit national. Tous deux sortent du même principe et reposent sur la même base.

Ne proviennent-ils pas, en effet, de cette tendance noble et féconde que les hommes ont à unir leur pensée, leurs forces, leurs sentiments.

— Que peut-on reprocher au régionalisme ? — Son caractère exclusif ? — Son hostilité à l'égard du voisin ? — un obstacle à la fraternité ?

A cela on peut répondre par un terme de comparaison :

L'amour de la famille entraîne-il la haine des familles voisines ? Supprimer ce sentiment naturel c'est violer la loi de la sympathie.

Dans un récent discours, M. Doumergue, Président de la République a dit : « La politique de la France comporte au premier chef le respect scrupuleux des croyances, des coutumes et des traditions car coutumes, traditions et croyances sont pour chacun un legs sacré ».

C'est justement pour défendre ce riche patrimoine, pour l'accroître, l'enrichir, l'embellir que s'est constituée notre fédération.

— Lakaat Breiz war sa'o : Relever la Bretagne. Yach e c'hoar hag e spered : lui insulser une ame saine, lui redonner fierté d'antan, et favoriser de tous nos moyens son développement économique.

Tel est le beau programme de l'Adsa'o, pour l'union et la coopération des bretons de bonne volonté.

A l'oeuvre donc :

Pour la défense de la langue et des traditions, pour favoriser les progrès de son agriculture, le développement de son industrie, la prospérité de son commerce, en un mot faire de la Bretagne, un membre des plus vivants du corps français.

Ar peiz ez an da gounta a ziskouez ke...  
Daou vloaz bennag a ioa eo bet harluet...  
velien gant tud deuet euz gomez Pa...

Ar peiz ez an da gounta a ziskouez ke...  
Daou vloaz bennag a ioa eo bet harluet...  
velien gant tud deuet euz gomez Pa...

## Adseul Breiz :

A cela nous joindrons nos revendications régionalistes — large et complète décentralisation — et nous appelons à nous tous les bretons de coeur, de raison, de race et de sentiments.

Tous unis, la main dans la main, nous travaillerons pour rendre la Bretagne plus riche, plus prospère et plus libre, et dans la France aimée, Bretons convaincus, nous ne cesserons d'être des Français loyaux. Puisse l'épée pacifique du nouvel académicien qui si bien chanta les hauts faits de l'épée d'Arthur ouvrir la voie aux succès des revendications auxquelles n'a cessé de prétendre la Bretagne.

- Références : (1) La Chesnaie : Croix du 3 Juin 1930.
- (2) P. Sorlaix : La décentralisation.
- (3) Duhamel : La question bretonne.
- (4) Varia : Etude sur la décentralisation.
- (5) C. Le Goffic et le mouvement breton du 22-7-30.

Le conférencier fut vivement applaudi et félicité.

Le Président Fédéral, M. Etienne Corre se faisant l'interprète des membres de l'Adsa'o adressa ensuite ses félicitations à notre ami Auguste Bergot, à l'occasion de la naissance de sa fille Régine-Annik, au nom bien breton, puis à notre Trésorier, René Sornigard qui vient de subir avec succès les épreuves de la licence en droit.

M. Pellé nous apprend une triste nouvelle en nous faisant part du décès de Mme la Marquise de l'Estourbeillon. L'assemblée d'adresser un télégramme de condoléances au vénéré Président de l'U.R.B.

Le Président Fédéral met ensuite l'assemblée au courant de la situation du journal. La période d'essai s'étant révélée encourageante et les résultats ayant largement dépassé les espérances, il est désormais certain que le journal ne tombera pas.

Après un échange de vues au sujet de la nouvelle répartition de notre organe mensuel, on décide la formation d'une société qui sera chargée de l'exploitation matérielle du journal. Le conseil fédéral devant seul conserver la direction.

En raison de la besogne écrasante à laquelle doit faire face le bureau fédéral, il est procédé à l'élection de quatre conseillers fédéraux; MM. Gourvés, Léonard, Pellé et Bergot, élus par acclamation.

Les citoyens apprendront ainsi d'une part les difficultés à vaincre et d'autre part la modération et la persévérance.

Et de ces contacts avec ses semblables naît la solidarité et aussi l'affection.

L'affection envers les compatriotes... envers les citoyens d'une même ville, du même pays, solidarité envers les habitants d'une même région, plus grande sans conteste — que celle qui existe la province voisine, la nation ou l'Etat.

C'est l'esprit régionaliste.  
« Bretons en Bretagne, breton en France et Français à l'étranger ».

Mais cet esprit régional ou particulariste (breton en ce qui nous concerne) et que 5 siècles d'incorporation à la France n'a pu faire disparaître, cet esprit régional n'est pas le combat pour l'esprit national. Tous deux sortent du même principe et reposent sur la même base.

Ne proviennent-ils pas, en effet, de cette tendance noble et féconde que les hommes ont à unir leur pensée, leurs forces, leurs sentiments.

— Que peut-on reprocher au régionalisme ? — Son caractère exclusif ? — Son hostilité à l'égard du voisin ? — un obstacle à la fraternité ?

A cela on peut répondre par un terme de comparaison :

L'amour de la famille entraîne-il la haine des familles voisines ? Supprimer ce sentiment naturel c'est violer la loi de la sympathie.

Dans un récent discours, M. Doumergue, Président de la République a dit : « La politique de la France comporte au premier chef le respect scrupuleux des croyances, des coutumes et des traditions car coutumes, traditions et croyances sont pour chacun un legs sacré ».

C'est justement pour défendre ce riche patrimoine, pour l'accroître, l'enrichir, l'embellir que s'est constituée notre fédération.

— Lakaat Breiz war sa'o : Relever la Bretagne. Yach e c'hoar hag e spered : lui insulser une ame saine, lui redonner fierté d'antan, et favoriser de tous nos moyens son développement économique.

Tel est le beau programme de l'Adsa'o, pour l'union et la coopération des bretons de bonne volonté.

A l'oeuvre donc :

Pour la défense de la langue et des traditions, pour favoriser les progrès de son agriculture, le développement de son industrie, la prospérité de son commerce, en un mot faire de la Bretagne, un membre des plus vivants du corps français.

Ar peiz ez an da gounta a ziskouez ke...  
Daou vloaz bennag a ioa eo bet harluet...  
velien gant tud deuet euz gomez Pa...

Ar peiz ez an da gounta a ziskouez ke...  
Daou vloaz bennag a ioa eo bet harluet...  
velien gant tud deuet euz gomez Pa...

# Au secours des sinistrés bretons

M. de Keradio nous prie de donner à nos lecteurs connaissance d'une lettre qu'il a adressée à M. le Ministre de la Marine Marchande pour attirer son attention sur la détresse des marins bretons disparus en mer.

Ci-dessous, nous reproduisons le texte intégral de la lettre précitée :

24 Octobre 1930  
Monsieur le Ministre  
de la Marine Marchande

A quelques jours de la dernière tempête d'équinoxe qui les 18, 19 et 20 Septembre dernier, a semé le deuil parmi les populations côtières de l'Ouest, n'oubliez-moi d'appeler votre haute et bienveillante attention sur la détresse des familles des marins bretons.

Il faut bien que quelqu'un le fasse pour elles... La race d'Armorique qui donne à la France près de 80 % de ses équipages (tant de guerre que de commerce), est vous le savez Monsieur le Ministre, riche en héros, mais pauvre en rhétoriques; ses fils savent fort bien mourir, mais fort mal se plaindre. Et déjà, au lendemain de l'épreuve qui vient de les décimer, voici que leur sienne fier et timide fait que le souvenir de cette épreuve s'efface peu à peu.

Oh ! Sans doute la sollicitude des pouvoirs publics n'a pas fait défaut à nos marins dans le malheur; dès le début de la tempête Monsieur le Ministre de la Marine a donné différents navires du port de Brest l'ordre de s'élaner à la recherche des disparus et l'on sait avec quelle simplicité et quelle ténacité héroïque la flotte de guerre a répondu à cet ordre de son chef... Vous-même, Monsieur le Ministre de la Marine Marchande, vous n'avez pas hésité quelques jours plus tard à payer de votre personne et à vous porter sur place pour reconnaître, par votre présence, les familles des « perdus en mer ». Et tout le monde a encore dans l'œil cette photographie reproduite à la première page des hebdomadaires illustrés, où l'on vous voyait, en lui remettant la Croix du Mérite Maritime que vous aviez obtenu pour lui, donner paternellement l'accolade au mousse, Marcel Rivaud, ce héros de seize ans qui, pendant que l'équipage de son thonier désemparé était aux pompes, tint seul pendant seize heures la barre d'un tonner qui avait été arraché par les flots.

Mais ceux qui ont confiance en votre sollicitude attendent de vous mieux encore. Dans cette lutte quotidienne qu'ils livrent contre l'air et l'eau, de nombreux jours menaçants, jamais définitivement vaincus, nos marins ont d'avance admis le risque de leur vie. Déjà, le fracas de la dernière tempête à peine apaisé, ceux qui sont rentrés au port ont cessé de verser sur les camarades disparus — 203 disparus officiels, laissant 129 veuves, 193 orphelins — Monsieur le Ministre, des larmes inutiles.

Simplement, leurs blessures pansées leurs bateaux réparés, ils se préparent à repartir; ils repartent au combat quotidien avec la sérénité du soldat pour qui la guerre n'est jamais finie.

Mais le soldat qui mourait jadis au front avait au moins l'espoir que la France reconnaissante ne laisserait pas sa veuve avoir faim.

Les marins de Bretagne, prêts au même sacrifice, ne peuvent pas se flatter de la même espérance.

Parmi ces femmes, parmi ces enfants qui chaque jour, au bout du môle, reviennent encore guetter avec une obstination farouche, le père, le mari qui ne reviendront plus, combien en est-il, Monsieur le Ministre, à qui la pensée que votre vigilance leur fera sans doute toucher bientôt, permettra simplement de vivre ?

Les dernières victimes, pour la plupart vous le savez, sont de jeunes inscrits maritimes n'ayant que quelques années de navigation et dont, par suite de la règle de la « proportionnelle » les veuves toucheront le maximum de 500, 600, 700, etc., et très peu d'entre elles ne dépasseront pas le maximum de 1.800 francs par la veuve plus 300 francs par an pour chaque enfant au-dessous de 16 ans.

Qu'est-ce cela !

A Marseille on dirait : « C'est une galette ! »

Prenez garde, Monsieur le Ministre, qu'à Brest on ne dise : « C'est une insulte ! »

Appartient à votre équité, il appartient à votre sens des intérêts de la Marine Française, et de l'honneur de la France tout court, de prendre l'initiative d'un geste qui ne grèverait que bien faiblement le budget national.

Egales devant la mort, les veuves des marins et celles des soldats doivent être égales devant la sollicitude du pays. C'est pourquoi j'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous demander de bien vouloir soumettre au Parlement, dès sa rentrée, un projet de loi, aux termes duquel les veuves des marins disparus en mer seraient assimilées purement et simplement aux veuves de guerre, touchant la même pension et jouissant des mêmes avantages que celles-ci.

Un tel acte, accompli par vous, au mépris des quelques réactions égoïstes, certains politiciens intéressés, prouverait, par votre initiative et votre courage, il ferait éclater aux yeux de tous que vous étiez bien le grand ministre — à la fois énergique et humain, que nos populations maritimes espèrent — enfin, avoir trouvé en vous.

Mais surtout, il serait un acte de justice, d'intelligence sociale aussi... Considérez, Monsieur, que les héros et les saints eux-mêmes se lassent.

C'est une habileté suprême, pour un maître exigeant, que de savoir faire, à temps, le geste élémentaire parfois qui empêchera un vieux serviteur fidèle de se porter aux extrêmes et de se révolter, enfin, contre trop de persévérance dans trop d'injustice.

Agrez, je vous prie, Monsieur le Ministre, l'expression de mon très profond respect.

P. DE KERADIO  
M. P. de Keradio, 59, Boulevard de Montparnasse, Paris (6<sup>e</sup>)

M. de Keradio a bien voulu ajouter dans la lettre qu'il nous a adressée en même temps que son abonnement.

« De plus, je suis un breton, je suis des vôtres, et entends combattre à vos côtés pour la défense de notre Bretagne ».

Nous remercions vivement notre aimable correspondant qui a bien voulu en

me sacrifice, ne peuvent pas se flatter de la même espérance.

Parmi ces femmes, parmi ces enfants qui chaque jour, au bout du môle, reviennent encore guetter avec une obstination farouche, le père, le mari qui ne reviendront plus, combien en est-il, Monsieur le Ministre, à qui la pensée que votre vigilance leur fera sans doute toucher bientôt, permettra simplement de vivre ?

Les dernières victimes, pour la plupart vous le savez, sont de jeunes inscrits maritimes n'ayant que quelques années de navigation et dont, par suite de la règle de la « proportionnelle » les veuves toucheront le maximum de 500, 600, 700, etc., et très peu d'entre elles ne dépasseront pas le maximum de 1.800 francs par la veuve plus 300 francs par an pour chaque enfant au-dessous de 16 ans.

Qu'est-ce cela !

A Marseille on dirait : « C'est une galette ! »

Prenez garde, Monsieur le Ministre, qu'à Brest on ne dise : « C'est une insulte ! »

Appartient à votre équité, il appartient à votre sens des intérêts de la Marine Française, et de l'honneur de la France tout court, de prendre l'initiative d'un geste qui ne grèverait que bien faiblement le budget national.

Egales devant la mort, les veuves des marins et celles des soldats doivent être égales devant la sollicitude du pays. C'est pourquoi j'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous demander de bien vouloir soumettre au Parlement, dès sa rentrée, un projet de loi, aux termes duquel les veuves des marins disparus en mer seraient assimilées purement et simplement aux veuves de guerre, touchant la même pension et jouissant des mêmes avantages que celles-ci.

Un tel acte, accompli par vous, au mépris des quelques réactions égoïstes, certains politiciens intéressés, prouverait, par votre initiative et votre courage, il ferait éclater aux yeux de tous que vous étiez bien le grand ministre — à la fois énergique et humain, que nos populations maritimes espèrent — enfin, avoir trouvé en vous.

Mais surtout, il serait un acte de justice, d'intelligence sociale aussi... Considérez, Monsieur, que les héros et les saints eux-mêmes se lassent.

C'est une habileté suprême, pour un maître exigeant, que de savoir faire, à temps, le geste élémentaire parfois qui empêchera un vieux serviteur fidèle de se porter aux extrêmes et de se révolter, enfin, contre trop de persévérance dans trop d'injustice.

Agrez, je vous prie, Monsieur le Ministre, l'expression de mon très profond respect.

P. DE KERADIO  
M. P. de Keradio, 59, Boulevard de Montparnasse, Paris (6<sup>e</sup>)

M. de Keradio a bien voulu ajouter dans la lettre qu'il nous a adressée en même temps que son abonnement.

« De plus, je suis un breton, je suis des vôtres, et entends combattre à vos côtés pour la défense de notre Bretagne ».

Nous remercions vivement notre aimable correspondant qui a bien voulu en

me sacrifice, ne peuvent pas se flatter de la même espérance.

Parmi ces femmes, parmi ces enfants qui chaque jour, au bout du môle, reviennent encore guetter avec une obstination farouche, le père, le mari qui ne reviendront plus, combien en est-il, Monsieur le Ministre, à qui la pensée que votre vigilance leur fera sans doute toucher bientôt, permettra simplement de vivre ?

Les dernières victimes, pour la plupart vous le savez, sont de jeunes inscrits maritimes n'ayant que quelques années de navigation et dont, par suite de la règle de la « proportionnelle » les veuves toucheront le maximum de 500, 600, 700, etc., et très peu d'entre elles ne dépasseront pas le maximum de 1.800 francs par la veuve plus 300 francs par an pour chaque enfant au-dessous de 16 ans.

Qu'est-ce cela !

A Marseille on dirait : « C'est une galette ! »

Prenez garde, Monsieur le Ministre, qu'à Brest on ne dise : « C'est une insulte ! »

Appartient à votre équité, il appartient à votre sens des intérêts de la Marine Française, et de l'honneur de la France tout court, de prendre l'initiative d'un geste qui ne grèverait que bien faiblement le budget national.

Egales devant la mort, les veuves des marins et celles des soldats doivent être égales devant la sollicitude du pays. C'est pourquoi j'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous demander de bien vouloir soumettre au Parlement, dès sa rentrée, un projet de loi, aux termes duquel les veuves des marins disparus en mer seraient assimilées purement et simplement aux veuves de guerre, touchant la même pension et jouissant des mêmes avantages que celles-ci.

Un tel acte, accompli par vous, au mépris des quelques réactions égoïstes, certains politiciens intéressés, prouverait, par votre initiative et votre courage, il ferait éclater aux yeux de tous que vous étiez bien le grand ministre — à la fois énergique et humain, que nos populations maritimes espèrent — enfin, avoir trouvé en vous.

Mais surtout, il serait un acte de justice, d'intelligence sociale aussi... Considérez, Monsieur, que les héros et les saints eux-mêmes se lassent.

me sacrifice, ne peuvent pas se flatter de la même espérance.

Parmi ces femmes, parmi ces enfants qui chaque jour, au bout du môle, reviennent encore guetter avec une obstination farouche, le père, le mari qui ne reviendront plus, combien en est-il, Monsieur le Ministre, à qui la pensée que votre vigilance leur fera sans doute toucher bientôt, permettra simplement de vivre ?

Les dernières victimes, pour la plupart vous le savez, sont de jeunes inscrits maritimes n'ayant que quelques années de navigation et dont, par suite de la règle de la « proportionnelle » les veuves toucheront le maximum de 500, 600, 700, etc., et très peu d'entre elles ne dépasseront pas le maximum de 1.800 francs par la veuve plus 300 francs par an pour chaque enfant au-dessous de 16 ans.

Qu'est-ce cela !

A Marseille on dirait : « C'est une galette ! »

Prenez garde, Monsieur le Ministre, qu'à Brest on ne dise : « C'est une insulte ! »

Appartient à votre équité, il appartient à votre sens des intérêts de la Marine Française, et de l'honneur de la France tout court, de prendre l'initiative d'un geste qui ne grèverait que bien faiblement le budget national.

Egales devant la mort, les veuves des marins et celles des soldats doivent être égales devant la sollicitude du pays. C'est pourquoi j'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous demander de bien vouloir soumettre au Parlement, dès sa rentrée, un projet de loi, aux termes duquel les veuves des marins disparus en mer seraient assimilées purement et simplement aux veuves de guerre, touchant la même pension et jouissant des mêmes avantages que celles-ci.

Un tel acte, accompli par vous, au mépris des quelques réactions égoïstes, certains politiciens intéressés, prouverait, par votre initiative et votre courage, il ferait éclater aux yeux de tous que vous étiez bien le grand ministre — à la fois énergique et humain, que nos populations maritimes espèrent — enfin, avoir trouvé en vous.

Mais surtout, il serait un acte de justice, d'intelligence sociale aussi... Considérez, Monsieur, que les héros et les saints eux-mêmes se lassent.

C'est une habileté suprême, pour un maître exigeant, que de savoir faire, à temps, le geste élémentaire parfois qui empêchera un vieux serviteur fidèle de se porter aux extrêmes et de se révolter, enfin, contre trop de persévérance dans trop d'injustice.

Agrez, je vous prie, Monsieur le Ministre, l'expression de mon très profond respect.

P. DE KERADIO  
M. P. de Keradio, 59, Boulevard de Montparnasse, Paris (6<sup>e</sup>)

M. de Keradio a bien voulu ajouter dans la lettre qu'il nous a adressée en même temps que son abonnement.

« De plus, je suis un breton, je suis des vôtres, et entends combattre à vos côtés pour la défense de notre Bretagne ».

Nous remercions vivement notre aimable correspondant qui a bien voulu en

me sacrifice, ne peuvent pas se flatter de la même espérance.

Parmi ces femmes, parmi ces enfants qui chaque jour, au bout du môle, reviennent encore guetter avec une obstination farouche, le père, le mari qui ne reviendront plus, combien en est-il, Monsieur le Ministre, à qui la pensée que votre vigilance leur fera sans doute toucher bientôt, permettra simplement de vivre ?

Les dernières victimes, pour la plupart vous le savez, sont de jeunes inscrits maritimes n'ayant que quelques années de navigation et dont, par suite de la règle de la « proportionnelle » les veuves toucheront le maximum de 500, 600, 700, etc., et très peu d'entre elles ne dépasseront pas le maximum de 1.800 francs par la veuve plus 300 francs par an pour chaque enfant au-dessous de 16 ans.

Qu'est-ce cela !

A Marseille on dirait : « C'est une galette ! »

Prenez garde, Monsieur le Ministre, qu'à Brest on ne dise : « C'est une insulte ! »

Appartient à votre équité, il appartient à votre sens des intérêts de la Marine Française, et de l'honneur de la France tout court, de prendre l'initiative d'un geste qui ne grèverait que bien faiblement le budget national.

Egales devant la mort, les veuves des marins et celles des soldats doivent être égales devant la sollicitude du pays. C'est pourquoi j'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous demander de bien vouloir soumettre au Parlement, dès sa rentrée, un projet de loi, aux termes

**BOULARD & CHUPIN**  
QUINCAILLERIE  
11, Rue Louis-Pasteur - BREST

ARTICLES de MÉNAGE -  
OUTILS AGRICOLES -  
PEINTURE - FEES

GRANDE BOUCHERIE  
**E. COATARMANACH**  
Halles St-Louis - BREST  
**M<sup>me</sup> P. COELENBIER**  
43, rue Emile-Zola - BREST

Le plus grand choix de meubles  
EN TOUS GENRES  
Tapisserie - Tentures - Tapis  
Spécialité de Location de meubles

**LIBRAIRIE LE JAN**  
27, rue de Siam - BREST

TOUS les LIVRES Français et Bretons  
Fournitures pour Ecoles et Bureaux.

QUINCAILLERIE  
ARTICLES DE MÉNAGE  
FERS - CHARBONS

**LE GALL-BRISOU**  
14 à 18, rue de Brest  
LANDIVISIAU



**CREMANT FRANÇAIS**  
**GRAND VIN**  
**MOUSSEUX**

**Chaussures «ROLAND»**  
6, rue de Siam à BREST

Nos Articles sont Élégants  
Solides - Bon marché  
Maison de confiance recommandée

**Aux GALERIES SAINT-MARTIN**  
BREST - 108 à 112, rue Jean Jaurès - BREST

Lainages & Soieries Haute Nouveauté

BONNETERIE - CHEMISERIE

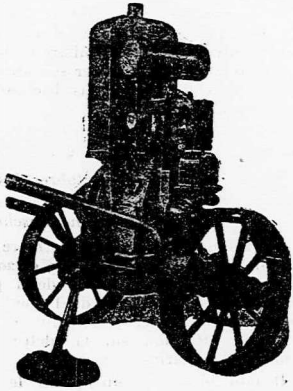
CONFECTIONS POUR DAMES

VÊTEMENTS FAITS D'AVANCE & SUR MESURE  
POUR HOMMES & JEUNES GENS

UNIFORMES  
COSTUMES CIVILS  
**Maison Auguste LÉON**  
Fondée à Brest en 1849  
« BELLE JARDINIÈRE »  
59, rue de Siam - BREST  
La Maison n'a pas de Succursale.

**Grande Librairie**  
**L. LE BORGNE**  
56, Rue Emile-Zola - BREST

ADS AO  
**MOTEURS TOSELLO**  
LIANCOURT (OISE)



Les Meilleurs  
Les mieux faits  
Les plus économiques  
Force : 1,5 - 3 - 5 - 8 et 11 CV  
monocylindriques  
15/17 et 20/25 (2 cylindres)

Toutes applications fixes et mobiles

CATALOGUES GRATIS SUR DEMANDE

Ateliers & Chantiers

**GOURIO**

32, Quai de la Douane, 32 - BREST

Constructions navales - Canots de Plaisance et de Pêche

**Moteur Marin CASTELNAU**  
**MOTOGODILLE**  
**SUPER ELTO**

PEINTURES MURALES  
SUR EMPLACEMENTS RESERVÉS

**J. RAUB**

BREST - 3, rue Jean-Jaurès, 3 - BREST

TELEPHONE 2-62

**« RADIO - SELL »**

T. S. F. - AGENCE EXCLUSIVE RADIO L. L.

59, Rue de la Vierge - BREST - Téléphone 5-56 et 7-30

Tous les appareils (T. S. F. PICK-UP - DISQUES-PHONOS)  
sont vendus payables en 6, 12 ou 18 mensualités

FAITES TOUS VOS ACHATS  
dans les Succursales de  
**l'ÉCONOMIE BRETONNE**

vous y trouverez de  
**BONS PRODUITS**

TOUTE L'ALIMENTATION  
LES VINS & SPIRITUEUX  
LES ARTICLES de MÉNAGE

des prix, de la Qualité !

Pour vos

COMMANDES D'IMPRIMÉS

Adressez-vous à

**l'Imprimerie Nouvelle**

**LE GRAND & TOWMSEND**

32, Rue Emile-Zola

BREST

Telephone 7-24

**AFFAIBLIS, ANÉMIES**

Vos forces reviendront vite si vous sa-  
vez faire choix d'un fortifiant de pre-  
mier ordre, à la fois tonique et dépara-  
tif.

L'« ULMINUCINE MOREUL » est ce  
fortifiant. A base d'iode et de phospho-  
re, cette incomparable préparation rend  
à tous la santé. Enfants faibles, jeunes  
filles dont la formation est difficile, fem-  
mes à l'époque critique, personnes de  
tout âge épuisées par une longue mala-  
die ce qu'il faut à tous c'est l'« ULMINU-  
CINE MOREUL ».

Prix : 24 fr. et 12 fr. 50, impôt com-  
pris dans toutes les pharmacies et au La-  
boratoire du Docteur Moreul à Lande-  
neau.

DE LA QUALITÉ DES PRIX

**NOVELTY**

Tailleur

20, Rue de Siam BREST 24 bis, Rue de la Mairie

Vêtements pour Messieurs & Garçonnetts

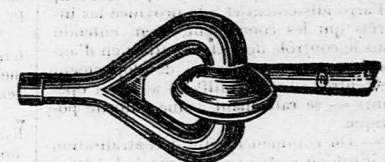
TRousseaux

**SuperVulc**



**Steigoboy**

LE SEUL POT D'ÉCHAPPEMENT QUI NE  
PRENNE AUCUNE FORCE AU MOTEUR



POSE INSTANTANÉE DANS TOUS LES GARAGES

**Bandages «GRAMMONT»**

**GARAGE JULIEN BONNET**

BREST - 49, Rue Traverse, 49 - Téléphone 8-75

AGENCE EXCLUSIVE DES AUTOMOBILES

**MATHIS**

Atelier pour Réparations en tous genres  
Recharge d'Accumulateurs - Accessoires et pièces détachées  
Stock Michelin - Travaux de tours - Soudure Autogène.

Si vous voulez nous aider  
à défendre les intérêts Bretons  
envoyez nous votre adhésion  
et votre abonnement au journal

Chèques Postaux Rennes 17-120.

DEMANDEZ

**LES BIÈRES DE KÉRINOÛ**

TRANSPORTS GÉNÉRAUX

**J. LABAT**

Rue Diderot et Avenue de la gare

BREST

Telephones 3-81 & 5-71

ORGANES DE TRANSMISSIONS

PALIERS à BAGUES et à BILLES - POULIES - COURROIES - ARBRES, etc...

Toutes fournitures pour l'Industrie **ETIENNE CORRE, 51 A 59, RUE DE LA VIERGE - BREST**

**ANTI-GOUDRON**  
« LE BONNEX »

1<sup>er</sup> Prix du Concours International

de l'Auto

enlève immédiatement le goudron frais ou vieux

sans altérer les vernis

(Recommandé par «DUCO»)

En vente partout : Grands Magasins, Garages, etc.

Dépôt : Etabl<sup>ts</sup> Etienne CORRE,

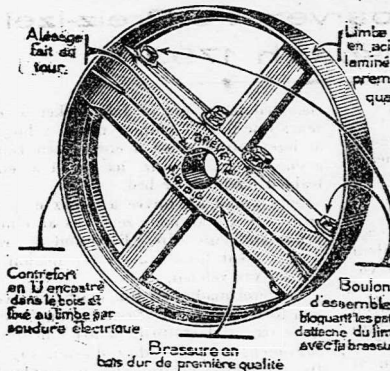
51 à 59, rue de la Vierge - BREST

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné \_\_\_\_\_  
demeurant à \_\_\_\_\_  
Souscris un abonnement d'un an à «l'ADSAO».  
Versement de CINQ francs (ou plus si le nouvel abonné veut participer à la propa-  
gande du journal.)

Signature,

Retourner ce bulletin à M. l'Administrateur de «l'ADSAO», 53, rue de la Vierge, Brest.



Les poulies  
**SILVA**

sont en vente  
dans la région  
chez

**Etienne CORRE**

53, rue de la Vierge  
BREST

Toutes communications et correspondances relatives à la Fédération  
et au Journal doivent être adressées au Siège Social, 53, rue de la  
Vierge à Brest.

Imp. LE GRAND et TOWMSEND - Brest

Le Gérant : E. TREGUIER

*E. Treguier*